



UTILISATION DE DISPERSANT SUR LA PLAGE

D 02

DOMAINE D'UTILISATION

Substrats : sédiments fins à grossiers

Pollution : moyenne à forte

Polluant : fluide léger

Mer : avec marnage



MOYENS NECESSAIRES

Équipement de base :

- Produits dispersants
- Matériel d'épandage

Moyens annexes :

- Support d'épandage (engins motorisés terrestres à roues ou à chenilles ou aéronefs)

DESCRIPTION/PRINCIPE

Consiste à épandre des produits dispersants sur une plage polluée en vue de disperser la pollution dans la colonne d'eau et favoriser à terme sa biodégradation. Les caractéristiques du site doivent offrir les conditions écologiques (pas sensibles écologiquement) et hydrologiques (agitation et dilution) requises.

Technique non autorisée dans de nombreux pays, notamment la France, et limitée, le cas échéant, à des plages préalablement identifiées dans les plans.

CONDITIONS D'UTILISATION

Pollution : pétrole frais, dispersible ; de préférence, pollution résiduelle après nettoyage grossier

Substrat : sédiments fins à grossiers

Site : peu sensible écologiquement ; très exposé aux vagues avec courant permettant l'évacuation du nuage de pétrole dispersé puis sa dilution.

IMPACT SUR LE MILIEU

Physique : risque de pénétration dans le sédiment, risque de re-coalescence

Biologique : impact non négligeable, notamment si la technique est mal menée ou si le site est mal approprié ; risque de (re)contamination ; rend les hydrocarbures plus disponibles pour une assimilation par les organismes marins.

PERFORMANCES

Rendement : taux d'application par engin terrestre (ration dispersant/pétrole : 1/2 à 1/3)

Déchets : (non approprié) pétrole dispersé

OBSERVATIONS

- Se conformer à la réglementation en vigueur tant pour la décision de traitement que pour le choix du produit.
- S'assurer de la compatibilité du dispersant avec la nature du polluant (test préalable)
- Procédure : traiter à marée montante (afin de limiter la pénétration du pétrole dans le sédiment) dans la 1/2 heure précédant l'immersion du secteur pollué de la plage (afin de limiter l'évaporation du produit).